

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt et un le 5 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 29 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, Mme MERCHADOU, M. SABOURAUD, M. SERAFFON, Adjoints, Mme HIMPENS, Mme PAIN-GOJOSSE, M. RIMARK, Mme GRANGEON, M. CASTETS, Mme LUCKHAUS, M. DURANT, Mme DUBOURG, M. ELIAS, Mme BAYLE, Mme THEUIL, Mme BAUDERE, Mme HOLGADO, Mme SENTIER, M. MOINET, Mme ZANA, M. GADRAT, Conseillers Municipaux.

Etait excusé et représenté par pouvoir:

M. RENAUD à Mme SENTIER

Etait absent:

M. CARDOSO

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme THEUIL est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 25

Conseillers votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

29 – TARIFS PÉRISCOLAIRES - MODIFICATION

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Par délibération du 3 juillet 2018, le conseil municipal a procédé à la modification des tarifs des services périscolaires : garderie et restauration scolaire. Depuis cette date, ces tarifs n'ont fait l'objet d'aucun ajustement.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire, afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie (charges de fonctionnement et coût des denrées alimentaires) mais également pour soutenir les familles les plus fragiles dont le coefficient familial est inférieur à 800 de procéder à un nouvel ajustement.

Il porte à la fois sur le prix unitaire des repas et des quarts d'heure de garderie et sur les différentes tranches de quotient familial. Il s'agit de rajouter des tranches afin d'être le plus proche des situations des familles.

Les tarifs seraient donc les suivants :

	Tarifs	Quotients Familiaux (QF)	2020		Tarifs	Quotients Familiaux (QF)	2021
Restauration	Tarif A	0/300	0,50 €	Restauration	Tarif A	0/300	0,50 €
	Tarif B	301/500	1,63 €		Tarif B	301/500	1,30 €
	Tarif C	501/700	1,97 €		Tarif C	501/650	1,85 €
	Tarif D	701/1 100	2,17 €		Tarif D	651/800	2,00 €
	Tarif E	+1100	2,72 €		Tarif E	801/1 100	2,22 €
	Tarif F - HC		3,28 €		Tarif F	1 101/1 600	2,80 €
	Tarif G		3,55 €		Tarif G	+1 600	3,10€
					Tarif H - HC		3,35€
			Tarif I		3,72€		

	Tarifs	Quotients Familiaux (QF)	2020		Tarifs	Quotients Familiaux (QF)	2021
Garderie	Tarif A	0/300	0,05 €	Garderie	Tarif A	0/300	0,05 €
	Tarif B	301/500	0,17 €		Tarif B	301/500	0,13 €
	Tarif C	501/700	0,20 €		Tarif C	501/650	0,18 €
	Tarif D	701/1 100	0,22 €		Tarif D	651/800	0,20 €
	Tarif E	+1100	0,28 €		Tarif E	801/1 100	0,23 €
	Tarif F - HC		0,33€		Tarif F	1 101/1 600	0,29 €
					Tarif G	+1 600	0,31 €
			Tarif H - HC		0,34 €		

Les autres tarifs correspondent à :

- H : enfants habitants hors de la commune (antérieurement F)
- I : adultes (antérieurement G).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver ces tarifs à compter de la rentrée scolaire 2021 - 2022.

Les recettes correspondantes seront encaissées aux articles 7066 et 7067.

La commission n°1 (Education-restauration/ Affaires Militaires/ Service Population) s'est réunie le 24 juin 2021 et a émis un avis favorable.

La commission n°6 (Finances / Ressources Humaines) s'est réunie le 28 juin 2021 et a émis un avis favorable.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 08/07/21
Identifiant de télétransmission : 033-21330058500014-
20210705-65448-DE-1-1

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE